



Séance ordinaire du Conseil d'établissement

Date : **Mardi 1^{er} octobre 2019**

Heure : **18 h 30 heures**

Lieu : **École du Carrousel – Salon du personnel**

Présents :	Madame Julie Rinfret, présidente	Madame Lucie Durocher
	Madame Katy Parent	Madame Julie Benoit
	Monsieur Daniel Brunelle	Madame Dominique Sévigny
	Monsieur Christian Montpetit	Madame Huguette Levesque
	Madame Arianne Gagné (public)	Madame Audrey Bisson (subs.)
	Madame Myriam Rinfret	Madame Marie-Josée Hogue (subs.)

PROCÈS-VERBAL

1. Organisation

1.1. Ouverture de l'assemblée et constatation du Quorum

Madame Parent ouvre l'assemblée à 18 h 35.

1.2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par madame Julie Rinfret avec les modifications suivantes :

- Nomination d'une secrétaire devient le point 1.3
- Ajout d'un point 7 : Parole au public
(Ajustement des points en conséquence)

Adopté à l'unanimité

1.3. Nomination d'une secrétaire : Madame Audrey Bisson

1.4. Présentation des membres du C.É. 2019-2020 et du fonctionnement du conseil d'établissement

Les membres du conseil d'établissement sont invités à se présenter. Un tour de table est fait et tous les membres se présentent. Madame Parent explique les grandes lignes du fonctionnement d'un conseil d'établissement. Elle apporte des précisions sur les termes : adopter, approuver, consulter et informer.



1.5. Lecture et adoption du procès-verbal du 16 avril et du 4 juin 2019

16 avril : proposé par madame Dominique Sévigny

4 juin : proposé par madame Lucie Durocher

CÉ-19-10
002

Adopté à l'unanimité

1.6. Affaires relatives au procès-verbal du 4 juin 2019

3.2 La demande d'appropriation des surplus a été faite mais a-t-elle été acceptée? Un suivi sera fait.

4.3 Recyclage : un *comité environnement* verra le jour à l'école.

2. Parole au public

Madame Marie-Josée Hogue est arrivée à la rencontre afin d'agir comme membre du public. Toutefois, à l'ouverture de la séance, Madame Ariane Gagné étant absente, Madame Hogue, qui est un membre substitut du conseil d'établissement, a agi à titre de substitut. À l'arrivée de Madame Gagné en cours de rencontre, cette dernière est devenue membre du public.

3. Correspondance

Madame Katy Parent remet une lettre au conseil d'établissement. La lettre sera remise à la présidente élue.

4. Points de décision

4.1. Élection au poste de président(e) au conseil d'établissement

Madame Parent explique le mandat du président.

- Le président dirige les séances du CÉ;
- Il introduit les sujets à l'ordre du jour;
- Il est le porte-parole officiel du CÉ auprès de la C.S.;
- Il développe un travail de partenariat avec la direction;
- Il attribue les droits de parole et assure la bonne marche des échanges en s'appuyant sur les règles de régie interne établies par le CÉ;
- Il établit l'ordre du jour avec la direction de l'école;
- Mandat durée d'un an.

Madame Julie Rinfret se propose à titre de présidente.

Adopté à l'unanimité

En cas d'absence de la présidente, Monsieur Christian Montpetit se propose à titre de remplaçant.

CÉ-19-10
003

Adopté à l'unanimité

CÉ-19-10
004



4.2. Déclaration d'un possible conflit d'intérêts (art. 70)

Un formulaire est à compléter et doit être signé si une personne se retrouve en conflit d'intérêts en lien avec ses tâches et responsabilités au CÉ.

Personne ne se trouve en conflit d'intérêts pour le moment. Si la situation se présentait, le membre remplira le formulaire et s'abstiendra de voter.

4.3. Nomination d'un ou d'une représentante de la communauté

Madame Parent présente ce point avec le détail de cette possible nomination. Pour le moment, aucun représentant de la communauté ne siège sur le conseil d'établissement.

4.4. Règles de régie interne à adopter

Les *règles de régie interne* sont présentées. Plusieurs ajouts ou modifications sont proposés. Il est convenu que ce point sera adopté par courriel avec les modifications proposées.

Madame Rinfret et Monsieur Montpetit proposent des modifications de libellés aux points suivants :

- 3.2.1
- 4.1
- 4.2
- 5.3
- 9.4

Un ajout sera apporté au point :

- 10.2.1 (vote par courriel)

Il est possible que le courriel soit utilisé auprès des membres du CÉ pour approuver des points nécessitant une décision rapide. Les approbations seront consignées par la direction. Il est important que chaque membre réponde à l'approbation demandée dans les meilleurs délais.

De plus, une fois le procès-verbal adopté, une copie doit être publiée sur le site de l'école dans les 5 jours ouvrables. Madame Rinfret valide que les procès-verbaux et les ordres du jour se retrouvent sur le site *internet* de l'école.

4.5. Approbation des activités complémentaires

Madame Parent remet la liste des activités complémentaires proposées par l'équipe école pour l'année 2019-2020. Elle informe les membres que les parents ont répondu aux sondages pour les activités complémentaires. Les activités ont été acceptées à 90 % (un seul refus en 4^e année) et sont donc



présentées au CÉ pour approbation. Le montant maximal de 65 \$ est respecté pour chaque niveau.

Madame Julie Rinfret propose d'accepter les activités complémentaires et les coûts rattachés.

CÉ-19-10
005

Adopté à l'unanimité

4.6. Approbation des sorties culturelles

De nouvelles modalités quant à la gratuité scolaire permettront aux élèves de vivre également 2 sorties culturelles gratuites. Madame Parent présente ces sorties gratuites auxquelles les élèves auront droit. Elle précise que les parents en sont informés et pourront refuser, au besoin, la participation de leur enfant aux sorties.

Monsieur Montpetit propose d'approuver les sorties culturelles gratuites.

CÉ-19-10
006

Adopté à l'unanimité

4.7. Approbation du plan de lutte à l'intimidation et la violence (document reçu)

Madame Parent présente le plan de lutte à l'intimidation et à la violence aux membres du conseil d'établissement. Différents points de précision sont apportés tout au long de la présentation. Les signalements en lien avec l'intimidation sont minimes à notre école. Une distinction est faite entre un conflit et la réelle intimidation. Le plan de lutte sera mis sur le site *web* dès demain. Aussi, les parents seront informés dans le prochain communiqué mensuel. Quelques petits ajustements ont été apportés.

Madame Huguette Levesque propose l'adoption du plan de lutte.

CÉ-19-10
007

Adopté à l'unanimité

5. Points d'information

5.1. Calendrier des rencontres

La proposition du calendrier convient à tous.

Date des réunions :

- 1^{er} octobre
- 12 novembre
- 14 janvier
- 11 février
- 17 mars
- 28 avril
- 26 mai
- 9 juin

5.2. Normes et modalités

Les normes et modalités par niveau seront déposées dès demain matin sur le site de l'école suite à cette rencontre. Des précisions ont été ajoutées pour les épreuves du ministère et de la CSP pour les normes et modalités des 2^e, 4^e et



6^e années. Le barème de correction est également précisé dans les documents. Madame Parent ajoutera au document officiel des normes et modalités, le barème de correction en annexe puisqu'il ne s'y retrouve pas.

5.3. Projet éducatif : suivi du dossier

Le projet éducatif doit être vivant et actif. Cette année, nous mettrons en œuvre le projet éducatif à travers la mise en place d'un plan d'action qui permettra le déploiement de moyens et d'actions concrètes. Une rencontre du comité aura lieu le 8 octobre et aura pour but de trouver des moyens et actions liés aux objectifs afin de rédiger le plan d'action. Ce dernier doit être approuvé par le conseil d'établissement entre le 2 et le 29 novembre. Madame Rinfret propose que les parents soient tenus informés du projet éducatif et du plan d'action. Il est entendu que les prochains communiqués aux parents en feront mention.

5.4. Principes d'encadrement des frais chargés aux parents, gratuité scolaire

Un document est remis aux membres en lien avec la loi 12. Des précisions sur ce qui peut être chargé et ce qui doit demeurer gratuit sont apportées. Madame Parent s'assure également que les membres du CÉ sont informés des ristournes reçues par l'école pour les photos. Les membres sont informés et sont d'accord. L'argent reçue sera déposé dans le fonds à destination spéciale. Les sommes dans le fonds destination spéciale sont gérées par le conseil d'établissement et le suivi pourra être fait dans les rencontres du conseil.

5.5. Sorties culturelles

La mesure 15186 a pour but d'accroître les sorties scolaires en milieu culturel. Un montant de 29,60 \$ est attribué par enfant. Une somme supplémentaire sera toutefois requise et prise à même d'autres mesures pour payer les sorties. Les élèves auront droit à 2 sorties scolaires qui seront gratuites. Les sorties font partie du bottin des sorties culturelles afin de baliser les sorties de type culturelles.

5.6. Parole au président

Suggestion pour la prochaine infolettre : publier le calendrier des rencontres du CÉ + petits rappels à chaque fois.

5.7. Parole au représentant du comité de parents

Première rencontre du comité de parents le 10 octobre 2019. Monsieur Montpetit sera présent et nous transférera la documentation par courriel afin de faire le suivi. Un membre parent par école est invité à ces rencontres. De plus, monsieur Montpetit nous informe qu'une formation est offerte aux nouveaux membres du conseil d'établissement.



5.8. Parole aux enseignants

Madame Sévigny souligne l'implication des élèves lors de la marche de vendredi dernier pour l'environnement. Ils ont été très respectueux et plusieurs ont pris l'initiative de ramasser les déchets sur leur chemin. Les jeunes sont curieux et ont des choses à dire. Pour les élections gouvernementales, les enseignants présentent aux élèves les 5 partis principaux et ensuite une discussion à lieu. Ils ont un bel esprit critique.

Madame Sevigny ajoute que nous avons une belle bibliothèque scolaire. Le nouvel aménagement donne l'image plus réelle d'une bibliothèque.

Madame Sevigny termine en soulignant la présence de madame Katy Parent auprès de notre équipe de direction. L'équipe-école sent une continuité suite au départ de Madame Pontbriand et c'est très apprécié.

5.9. Parole aux membres

Aucun commentaire.

5.10. Parole au représentant du service de garde

Madame Lévesque se réjouit d'avoir eu tout son personnel en poste et ce, dès de début de l'année. Elle souligne que l'équipe de travail est efficace, proactive et elle est heureuse de ce début d'année. La journée pédagogique a été un succès avec 2 sorties (*Cache-à-l'eau* et *Funtropolis*) en plus de ceux qui sont restés à l'école. Il y a de plus en plus d'enfants qui restent à l'école. La thématique de la prochaine journée pédagogique est « tout en carton » (maison hantée en carton, décorations d'Halloween, etc.). Les décorations seront réinvesties dans le décor pour l'Halloween. Nous avons eu beaucoup de dons de matériels pour l'activité recyclage.

Activité Halloween : Proposition du souper pizza au service de garde le soir de l'Halloween. Les élèves soupent à l'école avant d'aller passer l'Halloween avec les parents. Contribution volontaire de la part des parents.

Les membres du conseil d'établissement sont en accord avec cette proposition.

La première facture devrait arriver dans les prochains jours.

5.11. Parole à la représentante du personnel de soutien

Aucun commentaire.

5.12. Parole à la direction

Madame Parent souligne que le projet de la bibliothèque est très demandant. N'ayant pas de parent responsable de la bibliothèque, ce sont deux enseignantes qui en sont responsables. C'est une responsabilité qui demande beaucoup d'implication. Madame Parent est reconnaissante.



Madame Parent nomme qu'elle a vécu un beau début d'année, elle a été bien accueillie par l'équipe-école et souhaite s'impliquer dans un esprit de continuité du travail réalisé par Madame Pontbriand.

6. Varia

6.1. Vie à l'école : comité environnement, politique alimentaire vs activités spéciales

- Le CÉ est à l'aise lors des activités spéciales, que l'école déroge de la politique alimentaire (Halloween, crèmerie, popcorn, etc.).
- Madame Parent souligne que le déjeuner sur l'herbe a été une réussite de même que l'activité « Crèmerie du Carrousel ».
- La marche du 27 septembre a permis de sensibiliser les élèves aux enjeux environnementaux. Un comité environnement sera créé cette année. Il sera constitué d'enseignants ainsi que 4 élèves qui agiront à titre d'ambassadeurs pour chaque groupe du 3^e cycle (1 par classe). Une élection aura lieu pour les élèves intéressés à être ambassadeur. Ils pourront faire un discours sur leurs motivations afin d'être sélectionnés par leurs pairs. De plus, l'école souhaite s'engager dans plusieurs projets qui prônent l'environnement (récupération de goupilles, canettes, crayons, etc.). Madame Levesque ajoute qu'au service de garde, il y a déjà 2 éducatrices qui font de la sensibilisation auprès de leurs élèves, ce qui assurera une continuité. Elle remarque lors de ses tournées qu'il y a de plus en plus de gourdes, plus de collations dans les plats de plastique ou sacs réutilisables dans les boîtes à lunch des enfants.
- Afin de poursuivre dans la même lignée, Monsieur Montpetit propose un *CÉ vert*, sans papier. Madame Parent propose d'envoyer les documents par courriel et chaque membre sera responsable de faire ses photocopies s'il le désire. Les rencontres seront projetées au mur afin de réduire au minimum l'utilisation du papier.

7. Parole au public

Madame Gagné demande si la réparation des livres peut être envoyée à la maison pour avoir l'aide des parents. Madame Parent informe les membres que le matériel de réparation est dispendieux et en petite quantité, il serait donc préférable que les parents viennent donner du temps à l'école.

8. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20 h 27 par Madame Rinfret.



[Handwritten signature]

Signature de la direction

01/10/19

Date

[Handwritten signature]

Signature de la présidente

01/10/19

Date



Calendrier des rencontres Conseil d'établissement 2019-2020

MOIS	CÉ
	18h30 <i>(salon du personnel)</i>
Août	
Septembre	
Octobre	1 ^{er} octobre
Novembre	12 novembre
Décembre	
Janvier	14 janvier *
Février	11 février
Mars	17 mars
Avril	28 avril
Mai	26 mai
Juin	9 juin